

Loi

(9836)

concernant le compte administratif de l'Etat de Genève et la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2005

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 80 et 82 de la constitution genevoise;
vu la loi établissant le budget administratif de l'Etat de Genève pour l'année 2005, du 18 décembre 2004;
vu le compte d'Etat de la République et canton de Genève et le rapport de gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2005,
décrète ce qui suit:

Art. 1 Compte administratif

Le compte administratif de l'Etat de Genève pour 2005, annexé à la présente loi, est approuvé.

Art. 2 Fonctionnement

¹ Avant les imputations internes et les subventions redistribuées, les charges sont arrêtées au montant de 6 797 250 042,96 F et les revenus à 6 363 625 565,98 F.

² Les imputations internes et les subventions redistribuées totalisent, aux charges comme aux revenus, 924 773 567,19 F.

³ L'excédent des charges s'élève à 433 624 476,98 F.

Art. 3 Investissements

¹ Les dépenses d'investissement sont arrêtées à 379 386 151,00 F et les recettes à 45 525 067,00 F.

² Les imputations internes totalisent, aux dépenses comme aux recettes, 55 439 000,66 F.

³ Les investissements nets s'élèvent à 333 861 084,00 F.

Art. 4 Opérations extraordinaires

La recette extraordinaire (or BNS) et les régularisations comptables totalisent, aux charges comme aux revenus, 864 722 452,15 F.

Art. 5 Financement

Les investissements nets de 333 861 084,00 F en regard d'un autofinancement de 248 577 415,83 F composé des amortissements ordinaires du patrimoine administratif de 293 783 602,64 F, des amortissements liés aux opérations extraordinaires de 787 878 324,95 F, des dotations aux provisions et réserves de 167 837 970,39 F, des dotations aux provisions extraordinaires de 40 257 802,69 F, des dissolutions de provisions ordinaires de 338 569 899,47 F, des dissolutions de provisions extraordinaires de 268 985 908,39 F et de l'excédent de charges du compte de fonctionnement de 433 624 476,98 F, génèrent une insuffisance de financement de 85 283 668,17 F.

Art. 6 Découvert

Le découvert à l'actif du bilan augmente du montant de l'excédent des charges pour 433 624 476,98 F.

Art. 7 Approbation de la gestion du Conseil d'Etat

La gestion du Conseil d'Etat pour l'année 2005 n'est pas approuvée.

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2005

	COMPTÉ 2005		BUDGET 2005		COMPTÉ 2004	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
1. FONCTIONNEMENT						
TOTAL CHARGES ET REVENUS, AVEC IMPUTATIONS INTERNES, FONDATION DE VALORISATION, SUBVENTIONS REÇUES TIRÉES D'UN BÉNÉFICIAIRE, HORS RECETTES EXTRAORDINAIRES ET RÉGULARISATIONS COMPTABLES						
Résultat de fonctionnement (col. gauche / droit / col. droite / débite)	7722'023'910.15	7'288'399'133.17	7'1202'147.15	692'867'894.68	793'236'953.38	7'600'719'321.46
CHARGES ET REVENUS, HORS IMPUTATIONS INTERNES, SUBVENTIONS REÇUES TIRÉES D'UN BÉNÉFICIAIRE	67'972'500'42.96	6'365'625'565.98	6'889'172'252	6'395'845'398	6'985'152'670.62	6'662'569'038.70
Résultat hors recettes extraordinaires et régul. complètes (col. gauche / droit / col. droite / débite)	433'624'476.98	433'624'476.98		293'326'986.6		322'443'631.92
Résultat avant opérations extraordinaires et hors provisions et réserves (col. gauche / droit / col. droite / débite)		604'356'406.66		462'781'386		764'195'991.02
Imputations internes et subventions redistribuées (et à redistribuer)	92'473'987.19	92'473'987.19	43'104'246.3	43'104'246.3	938'210'282.76	938'210'282.76
2. OPERATIONS EXTRAORDINAIRES						
Recette extraordinaire et régularisations comptables						
CHARGES ET REVENUS, HORS IMPUTATIONS INTERNES, SUBVENTIONS REÇUES TIRÉES D'UN BÉNÉFICIAIRE						
Résultat consolidé	864'722'452.15	864'722'452.15				
786'119'724'95.11	7228'348'078.13					
3. INVESTISSEMENTS						
Dépenses et Recettes sans transfert du PA - au PF ¹ (avant imputations internes)	379'398'151.00	45'525'987.00	41'23'724.69	33'978'207	394'186'053.55	57'911'301.47
Imputations internes	56'439'000.66	56'439'000.66			50'202'318.90	50'202'318.90
Dépenses et recettes sans transfert du PA au PF (après imputations internes)	434'825'151.66	100'964'987.66	41'23'724.69	33'978'207	444'388'372.45	107'713'620.37
Investissements nets (col. gauche / recettes nettes / col. droite / dépenses nettes)		333'861'094.00		379'394'282		336'674'752.08
4. FINANCEMENT						
Investissements nets	333'861'094.00		3'793'942.62		338'674'752.08	
Amortissements ordinaires (PA, PF)		293'783'602.64		282'561'617		264'219'302.44
Amortissements liés aux opérations extraordinaires		787'878'324.95		2'833'269.66		322'645'631.92
Résultat de fonctionnement	433'624'476.98				84'048'500	
Dotations aux provisions et réserves ordinaires		167'837'970.39				
Dotations aux provisions liées aux opérations extraordinaires		40'252'762.69				
Dissolutions de provisions ordinaires	338'569'899.47		2'535'030.00		586'547'980.05	
Dissolutions de provisions liées aux opérations extraordinaires	268'985'938.39					
Financement consolidé (col. gauche / excédent / col. droite / insuffisant)		852'833'688.17		559'614'011		837'251'040.66
5. DÉCOUVERT						
Financement						
Variation nette du patrimoine administratif - invest. nets moins amorts. - (col. gauche / diminution / col. droite / augmentation)	85'283'988.17		5'596'140.11		837'251'040.66	72'455'449.64
Variation nette des provisions et des réserves (col. gauche / solution nette / col. droite / dissolution nette)	747'600'943.59				169'454'500	442'151'865.10
Variation du découvert (col. gauche / augmentation de l'excédent / diminution de l'excédent / col. droite / diminution de la dette / augmentation du découvert)					293'326'986.6	322'643'631.92

Légende:

- Financement administratif
- Financement financier